Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_109-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 26/11/2025

Date de la convocation 21/11/2025	L' an 2025, le 26 Novembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire
Date d'affichage 21/11/2025	**Présents :** Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : GABOREL Nadine, HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, PEDRONO Rozenn, PERRÉ Corinne, VIANNAIS Delphine, MM : BRUNEL Philippe, CARAFRAY Jean-Paul, CONNAN Anthony, DANET Robert, DUBOT Jean-Marc, FAUCHEUX Jean-Luc, GUILLAUME Samuel, LE BRAZIDEC Bertrand
Nombre de membres En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 17	Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : BOUCHER Nathalie à M. DUBOT Jean-Marc, BOURLOT Aurélie à Mme LE LABOURIER Hélène, VIANNAIS Myriam à M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. FRUCHART Nicolas à Mme AMIOT Marie-Noëlle **Secrétaire de séance** : M. DUBOT Jean-Marc

Réf : 07-25-109

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES 2025/2026

A la majorité
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Madame le Maire cède la parole à Mme Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, qui expose :
Madame la Directrice de l'école saint Gildas sollicite une subvention municipale pour le financement de deux voyages scolaires :

- pour 38 élèves de CE1/CE2, en septembre 2025, à Plogastel-Saint Germain (Finistère) pour une classe d'art en lien avec l'exposition du réseau sur le thème du papier, qui aura lieu au mois de mars 2026.
- pour 44 élèves de CM1/CM2, dans les Alpes pour une découverte du milieu montagnard en janvier 2026, pour un coût de 565,00 € par élève ;
-

Elle précise que diverses actions pour aider au financement du séjour sont prévues (vente de saucissons, de brioches, collecte de papier...).

Madame le Maire propose au Conseil de délibérer sur cette demande.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 29/11/2025
Reçu en préfecture le 29/11/2025
Publié le
ID : 056-215600701-20251129-07_25_109-DE

- **Décide de verser une subvention à l'APEL de l'école saint Gildas de 20 € par élève participant aux deux séjours précisés ci-dessus, soit pour 82 élèves la somme de mille six cent quarante euros (1640 €).**
- **Autorise Madame le Maire à signer le mandat correspondant.**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

Mairie de Guégon
56 (Morbihan)